

Ivan Dufeu

Université d' Angers, GRANEM, SFR CONFLUENCES, F-49000 Angers,
France

Conférence Internationale Angers 2023

[Atelier n°3]

La certification de l'agroécologie : quels cahiers des charges ? Quelles garanties ? Un tour d'horizon à partir de trois pays d'étude.

L'agroécologie fait référence à l'un des systèmes de production alternatifs qui ont proliféré sur tous les continents. Elle renvoie sur un plan sémantique à l'idée simple d'écologisation des pratiques agricoles (Loconto & Foulleux, 2019 ; Le Velly et al, 2023). Les mots « agroécologie » et « agroécologique » ont toutefois été mobilisés de manière hétérogène dans la littérature scientifique, dans le champ politique et dans les mouvements sociaux (Wezel et al., 2009 ; Bellon & Ollivier, 2018 ; Loconto & Foulleux, 2019 ; Lamine et al., 2019). Encore non stabilisé, le concept est souvent positionné par rapport à celui d'agriculture biologique, les deux systèmes partageant un certain nombre de principes fondamentaux (FAO, 2018 ; Loconto, 2020).

Notre recherche porte sur un aspect de l'agroécologie qui a reçu encore peu d'attention : les marchés des produits agroécologiques et les infrastructures de marché nécessaires pour assurer le fonctionnement des filières considérées (Le Velly et al., 2023) et garantir que la qualité "agroécologique" soit reconnue et valorisée dans les échanges commerciaux (Loconto et al., 2018). Pour les étudier, nous nous appuierons à notre tour sur une comparaison avec les marchés de l'agriculture biologique. Ces derniers s'appuient désormais sur un ensemble de dispositifs et d'institutions qui permettent aux producteurs de savoir quelles pratiques déterminent la qualité "biologique" et aux consommateurs de la reconnaître grâce à un label apposé sur l'emballage. A l'inverse, les dispositifs et institutions qui portent les marchés des produits agroécologiques sont assez assez fluides et diversifiés. Nous illustrerons cette diversité dans la présentation, et analyserons les liens entre organisations des marchés de l'AE, systèmes de garantie et pratiques agroécologiques sont multiples et complexes.

Sur un plan théorique, deux questions peuvent être distinguées lorsqu'il s'agit des dispositifs de garantie de la qualité agroécologique (Balineau et Dufeu, 2010 ; Dufeu et Le Velly, 2016). Quels sont les attributs de qualité revendiqués par les labels de l'agroécologie (prescription) ? Comment les institutions du marché sont-elles construites pour garantir ces revendications (contrôle) ? (PGS, SPC, TPC, contrôle social). À l'aide de données provenant de trois pays, l'Argentine, le Brésil et la France (grant ANR-15-CE21-0006 'Institutionnalisation des agroécologies'), cet article montrera que les deux questions sont fortement liées en pratique. Pour décrire l'agroécologie, les acteurs de l'AE utilisent en effet des mots qui reflètent notamment les niveaux et les formes d'institutionnalisation selon les pays et les marchés considérés. Il existe plus précisément une corrélation forte entre le type de modèles d'assurance et les mots utilisés pour décrire l'agroécologie. Plus largement, la nature de infrastructures de marché (qui varie d'un pays et d'une filière AE à l'autre) détermine en partie le type de pratiques agroécologiques.

Références Bibliographiques

- Balineau G. and Dufeu, I. (2010). Are Fair Trade goods credence goods? A new proposal, with French illustrations. *Journal of business ethics*, 92(2): 331-345.
- Bellon S and Ollivier G (2018) Institutionalizing Agroecology in France: Social Circulation Changes the Meaning of an Idea. *Sustainability* 10(5): 1380.
- Dufeu I. and Le Velly R. (2016), Quelle régulation pour les filières biologiques ?, *Innovations Agronomiques* 51 (2016), 65-76. Doi : 10.15454/1.4721178116757644E12
- FAO (2018) *Les 10 éléments de l'agroécologie guider la transition vers des systèmes alimentaires et agricoles durables*. Rome: l'Organisation des Nations Unies pour
- Lamine C, Niederle PA and Ollivier G (2019) Alliances et controverses dans la mise en politique de l'agroécologie au Brésil et en France. *Natures Sciences Sociétés* 27(1): 6-19.
- Le Velly R., Goulet F., Dufeu I., Loconto A., Niederle P., (2023) When markets make agroecologies. Empirical evidence from downstream and upstream markets in Argentina, Brazil and France, *Journal of Innovation Economics & Management*, à paraître.
- Loconto A (2020) Labelling Agroecology: A study of valuation processes in developing countries. In: Laurent B and Mallard A (eds) *Labelling the Economy*. Singapore: Palgrave Macmillan, 59-90.
- Loconto AM, Garrido-Garza F, Dufeu I. Innovations for Sustainable Food Systems: Focusing on Agroecology and Participatory Guarantee Systems. *Journal of Rural Problems*, Mar 25;59(1):37-44.
- Loconto A and Fouilleux E (2019) Defining agroecology: Exploring the circulation of knowledge in FAO's Global Dialogue. *International Journal of Sociology of Agriculture and Food* 25(2): 116-137.
- Loconto A, Jimenez A and Vandecandelaere E (2018) *Constructing markets for agroecology. An analysis of diverse options for marketing products from agroecology*. Rome: Food and Agriculture Organization of the United Nations.
- Wezel A, Bellon S, Doré T, et al. (2009) Agroecology as a science, a movement and a practice. A review. *Agronomy for Sustainable Development* 29(4): 503-515.

Mots-clés :

- Agriculture
- Durabilité
- Innovation
- Qualité

Mots clés secondaires *

- Agriculture familiale
- Agroécologie
- Filières alimentaires courtes
- Processus participatif
- Certification et étiquetage